

CLASSEMENTS CONTENTIEUX (MAI 2014 - MAI 2015)

Classement des cabinets d'avocats en **contentieux financier, boursier et réglementaire AMF**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie, les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Bredin Prat	Sylvie Morabia, Didier Martin, Florian Bouaziz
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Yves Garaud
Darrois Villey Maillot Brochier	Emmanuel Brochier, Cyril Bonan, Marie-Noëlle Dompé, Jean-Michel Darrois, Christophe Ingrain, Matthieu Brochier
De Pardieu Brocas Maffei	Paul Talbourdet, Thierry Brocas, Cédric Chanas, Philippe Dubois, Joanna Gumpelson, Olivier Hubert, Matthieu Barthélemy, Patrick Jaïs, Dominique Lefort
Gide Loyrette Nouel	Michel Pitron, Bruno Quentin, Jean-Guillaume de Tocqueville, Stéphane Puel
JeanetetAssociés	Martine Samuelian, Frank Martin-Laprade, Guillaume Berruyer
Kramer Levin	Julien Martinet, Dominique Penin, Marie-Christine Fournier-Gille, Jean-Pierre Mattout, Hubert de Vauplane
White & Case	Philippe Métails, Michel Beaussier, Ludovic Malgrain

★★★★★	
Allen & Overy	Denis Chemla, Erwan Poisson, Aurélien Hamelle
Clifford Chance	Jean-Pierre Grandjean, Thomas Baudesson, Diego de Lammerville
Dethomas Peltier Kopf Juvigny	Arthur Dethomas, Frédéric Peltier
Freshfields Bruckhaus Deringer	Stéphane Bénouville, Dimitri Lecat
Hogan Lovells	Antoine Juaristi
Orrick Rambaud Martel	Frédéric Lalance, Jean-Pierre Martel
Paul Hastings	Dominique Borde, Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer, Aline Poncelet
Weil Gotshal & Manges	Didier Malka

★★★	
Altana	Guillaume Forbin, Julien Balensi
Ashurst	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
Dentons	Christine Sévère, Pierre Lévêque, Frédérique Meslay-Caloni, Aurélien Chardeau
Eversheds	Rémi Kleiman, Frédérique de La Chapelle
Hughes Hubbard & Reed	Marc Henry
Jones Day	Frédéric Gros, Philippe Goutay, Ozan Akyurek
Viguié Schmidt	Nicolas Viguié, Yves Schmidt

★★	
Carbonnier Lamaze Rasle & Associés	Edouard de Lamaze, Michel Rasle, Fiorella Vecchioli de Fournas, Fanny Desclozeaux
CMS Bureau Francis Lefebvre	Jérôme Sutour, Grégory Benteux, Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn, François-Xavier Matteoli
Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty, Benoit Marpeau, Pierre Treille
Debevoise & Plimpton	Antoine Kirry, Frederick T. Davis
DLA Piper	Muriel Goldberg-Darmon, Frédéric Azoulay
Duhamel Blimbaum	Jeremy Blimbaum, Jérémie Duhamel
Ginesté Magellan Paley-Vincent	Philippe Ginesté, Xavier Pernot
Heenan Paris	Sophie Scemla, Karen Leclerc
Herbert Smith Freehills	Clément Dupoirier, Hubert Segain, Jonathan Mattout
Laude Esquier Champey	Olivier Laude, Richard Esquier, Victor Champey, Nathalie Karpik
Lefèvre Pelletier & associés	Xavier Clédât, Séverine Hotellier, Marie-Christine Peyroux
Meridian	Arnaud Barthès de Montfort, Xavier Desnos, Olivier Delsupexhe, Vincent Vilchien, François Berthod
Olswang	Géraldine Roch
Reinhart Marville Torre	Jean Reinhart, Louis-Marie Absil, Antoine Dérot
Soffer Avocats	Ron Soffer
Willkie Farr & Gallagher	Dominique Mondoloni

★	
August & Debouzy	Kami Haeri, Marie Danis
AyacheSalama	Michel Ayache
Baker & McKenzie	Jean-Dominique Touraille
Bersay & Associés	Yves Ardaillou, Jérôme Bersay, Frédéric Flatrès, Cédric de Pouzilhac
Brunswick Société d'Avocats	Philippe Brunswick, Nicolas Lisimachio
EY Société d'Avocats	Caroline Mercier Havsteen
FTPA	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Laurence Lepinoix, Emmanuel D'Antin, Rajeev Sharma Fokeer
GATE Avocats	Julien Augais, Arnaud Larrousse
Granrut	Bruno Quint, Jean-Patrick Delmotte, Olivier Binder, Etienne Rocher
Lamy Lexel	Marie Duverne-Hanachowicz, Edouard Bertrand
Lazareff Le Bars	Raphaël Kaminsky, Benoit Le Bars, Simon Christiaën
Lerins Jobard Chemla Avocats	Pierre-Emmanuel Jobard, Christine Vialars, Cécile Dupas, Arnaud Picard
Mayer Brown	Jean-Philippe Lambert, Nathalie Morel
Morgan Lewis	Alexandre Bailly
Norton Rose Fulbright	Christian Dargham, Philippe Hameau
Pech de Laclause Bathmanabane & Associés	Arnaud Péricard
Reed Smith	Benoît Charot, Marie Albertini
Taylor Wessing	Paul-Albert Iweins, Benoît Goulesque-Monaux, Philippe Glaser
UGGC Avocats	Jean-François Canat, Stéphan Alamowitch

Les cabinets ayant une activité reconnue en contentieux d'acquisition mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'Option Droit & Affaires

Archers	Fischer Tandeau de Marsac Sur & Associés	McDermott Will & Emery
BDGS	Franklin	MirieuSauty
Brandford Griffith & Associés	Lamy & Associés	Simmons & Simmons
Cabinet Bompont	Linklaters	Villey Girard Grolleaud

Classement des cabinets d'avocats en **contentieux**

d'acquisition (post-acquisition, pré-acquisition, conflits entre actionnaires, mise en jeu garantie de passif, ajustement de prix).

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Bredin Prat	Jean-Daniel Bretzner, Sylvie Morabia, Sébastien Prat, Florian Bouaziz, Sophie Cornette de Saint Cyr
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Yves Garaud
Darrois Villey Maillot Brochier	Emmanuel Brochier, Cyril Bonan, Jean-Michel Darrois, Christophe Ingrain, Matthieu Brochier
Davis Polk & Wardwell	Georges Terrier, Christophe Perchet
Orrick Rambaud Martel	Frédéric Lalance, Jean-Pierre Martel, Jean-Michel Leprêtre
Weil Gotshal & Manges	Didier Malka, Claude Serra, Bernard Casanova

★★★★	
Allen & Overy	Denis Chemla, Erwan Poisson
August & Debouzy	Kami Haeri, Marie Danis, Pierre-Charles Ranouil, Benjamin van Gaver, Carine Dupeyron, Gilles August
De Pardieu Brocas Maffei	Paul Talbourdet, Matthieu Barthélemy, Cédric Chanas, Philippe Dubois, Patrick Jaïs
Dethomas Peltier Kopf Juvigny	Frédéric Peltier, Arthur Dethomas, François Kopf
Fieldfisher	Philippe Netto, Bruno Paccioni
Freshfields Bruckhaus Deringer	Stéphane Bénouville, Dimitri Lecat
Gide Loyrette Nouel	Michel Pitron, Bruno Quentin
Laude Esquier Champey	Olivier Laude, Richard Esquier, Victor Champey, Nathalie Karpik
Paul Hastings	Dominique Borde, Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer, Guillaume Kellner, Aline Poncelet
Reinhart Marville Torre	Jean Reinhart, Louis-Marie Absil, Antoine Dérot, Jérôme Marsaudon, Marc Susini
Veil Jourde	Jean Veil, Georges Jourde, Eric Deubel, Pierre-François Veil, Emmanuel Rosenfeld, François Esclatine, Yankel Bensoussan

★★★	
Ashurst	Jean-Pierre Farges, Pierre-Emmanuel Fender, Eric Bouffard
Baker & McKenzie	Eric Borysewicz, Jean-Dominique Touraille
Clifford Chance	Jean-Pierre Grandjean, Thomas Baudesson, Diego de Lammerville
Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty, Benoit Marpeau, Pierre Treille
Dechert	Jacques Sivignon, Xavier Nyssen
FTPA	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Laurence Lepinoix, Emmanuel D'Antin, Rajeev Sharma Fokeer
Ginestié Magellan Paley-Vincent	Philippe Ginestié, Xavier Pernot
Lantourne & Associés	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
Scemla Loizon Veverka & de Fontmichel	Olivier Loizon, Martin Donato, Alexandre de Fontmichel
Skadden	Grégoire Bertrou, Olivier Diaz

★★	
Altana	Guillaume Forbin, Julien Balensi, Christophe Lapp, Michel Jockey
Axten	Rémi Hanachowicz, Lionel Hanachowicz, Annie David
Brunswick Société d'Avocats	Philippe Brunswick, Nicolas Lisimachio
Carbonnier Lamaze Rasle & Associés	Edouard de Lamaze, Dorothee Bernis, Fiorella Vecchioli de Fournas
Chatain & Associés	Antoine Chatain, Solën Guezille
CMS Bureau Francis Lefebvre	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn, François-Xavier Matteoli
Debevoise & Plimpton	Antoine Kirry, Frederick T. Davis
Dentons	Christine Sévère, Pierre Lévêque, Frédérique Meslay-Caloni
DLA Piper	Michael Ostrove, Frédéric Azoulay, Bruce C. Mee, Philippe Blaquier-Cirelli, Muriel Goldberg-Darmon, Michèle Anahory
Eversheds	Rémi Kleiman
GATE Avocats	Julien Augais, Arnaud Larrousse

★ ★ (suite du classement)	
Granrut	Bruno Quint, Jean-Patrick Delmotte, Olivier Binder, Bertrand Pébrier, Etienne Rocher, Jean-Castelain, Richard Milchior, Pierre-Yves Rossignol
Heenan Paris	Sophie Scemla, Karen Leclerc
JeantetAssociés	Frank Martin-Laprade, Paul Cocchiello
Lacourte Raquin Tatar	Alexis Le Lièpvre, Jean-Jacques Raquin, Serge Tatar
Lamy Lexel	Marie Duverne-Hanachowicz, Edouard Bertrand
Lefèvre Pelletier & associés	Xavier Clédat, Martine Blanck-Dap
Pech de Laclause Bathmanabane & Associés	Philippe Pech de Laclause, Arnaud Péricard
Reed Smith	Benoît Charot, Daniel Kadar, Clara Zerbib
Rossi Bordes	Dominique Bordes
Scotto & Associés	Noémie de Galembert
Taylor Wessing	Paul-Albert Iweins, Philippe Glaser
Teynier Pic	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic
Viguié Schmidt	Nicolas Viguié, Yves Schmidt
Willkie Farr & Gallagher	Dominique Mondoloni
Wragge Lawrence Graham & Co	Philippe Rousseau, Frédéric Dereux, Yohann Toreau

★	
AyacheSalama	Michel Ayache
Bersay & Associés	Yves Ardaillou, Jérôme Bersay, Frédéric Flatrès, Cédric de Pouzilhac
Coblence & Associés	Jean-Marc Coblence, Ludovic Dorès, Alexandre Brugière
DS Avocats	Bertrand Potot, Arnaud Constant, Bernard Tézé, Arnaud Langlais, Benoît Charrière-Bournazel
Duhamel Blimbaum	Jeremy Blimbaum, Jérémie Duhamel
EY Société d'Avocats	Caroline Mercier Havsteen
Herbert Smith Freehills	Clément Dupoirier
Hogan Lovells	Thomas Rouhette, Christine Gateau
Hughes Hubbard & Reed	Marc Henry, Alain Vincent
Kalliopé	Nicolas Contis
King & Spalding	Joël Alquezar, Vanessa Benichou
Lazareff Le Bars	Raphaël Kaminsky, Benoit Le Bars, Simon Christiaën
Lerins Jobard Chemla Avocats	Pierre-Emmanuel Jobard, Christine Vialars, Cécile Dupas, Arnaud Picard
Mayer Brown	Jean-Philippe Lambert, Nathalie Morel, Jean-Pierre Lee
Meridian	Arnaud Barthès de Montfort, Xavier Desnos, Olivier Delsupexhe, Vincent Vilchien, François Berthod
Meyer Fabre Avocats	Nathalie Meyer Fabre, Damien Devot
Morgan Lewis	Alexandre Bailly
Norton Rose Fulbright	Christian Dargham, Philippe Hameau
Olswang	Géraldine Roch
SBKG & Associés	Sophie Erignac-Godefroy, David Gordon-Krief, Bertrand de Haut de Sigy, Julien Mayeras
Sekri Valentin Zerrouk	Anne Dumas-L'Hoir
Selene Avocats	Laurent Archambault, Catherine Lefebvre
Squire Patton Boggs	Marie-Aimée Peyron, Antoine Adeline
Vigo	Christine Carpentier, Julien Cheval

Les cabinets ayant une pratique reconnue en contentieux d'acquisition mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'Option Droit & Affaires (les cabinets sont cités par ordre alphabétique)

Archers	Fidal	PDGB
BCTG & Associés	Fischer Tandeau de Marsac Sur & Associés	PwC Société d'Avocats
BDGS	Franklin	Racine
Bird & Bird	Fuchs Cohana Reboul & Associés	Simmons & Simmons
Brandford Griffith & Associés	Lamy & Associés	Stehlin & Associés
Cabinet Bompont	Latham & Watkins	Szpinier Toby Ayela Semerdjian
Cohen Amir-Aslani	Linklaters	Villey Girard Grolleaud
De Gaulle Fleurance & Associés	McDermott Will & Emery	Winston & Strawn
Dunaud Clarenc Combles & Associés	Moisan Boutin & Associés	

Classement des cabinets d'avocats en **contentieux des produits défectueux et des sinistres**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
BOPS	Christian Bouckaert, Pascal Ormen, Rémi Passemard, Aurélia Cadain, Alexis Valençon, Romain Dupeyré
Hogan Lovells	Thomas Rouhette, Cécile Derycke, Christine Gateau

★★★★	
Altana	Christophe Lapp, Julien Balensi, Guillaume Forbin, Michel Jockey, Philippe Goossens
August & Debouzy	Alexandra Cohen-Jonathan, Kami Haeri, Pierre-Charles Ranouil
Baker & McKenzie	Eric Borysewicz, Jean-Dominique Touraille
Holman Fenwick Willan	Guillaume Brajeux, Timothy Clemens-Jones, Pierre-Olivier Leblanc, Stanislas Lequette, Olivier Purcell, Stéphanie Schweitzer, Edouard Taÿ Pamart
Kramer Levin	Renaud Dubois, Reid Feldman
Soulez Larivière & Associés	Daniel Soulez Larivière, Astrid Mignon Colombet

★★★	
CGR Legal	Gilles Gassenbach
Chatain & Associés	Antoine Chatain, Solèn Guezille
Dechert	Jacques Sivignon
Eversheds	Rémi Kleiman, Frédérique de La Chapelle
Fieldfisher	Brigitte Daille-Duclos
FTPA	Serge-Antoine Tchekhoff, Robert Corcos, Bruno Robin, Edouard Fabre, Laurence Lepinoix, Emmanuel D'Antin, Rajeev Sharma Fokeer
Hughes Hubbard & Reed	Marc Henry, Alain Vincent
Pech de Laclause Bathmanabane & Associés	Philippe Pech de Laclause, Catherine Popineau-Dehaullon
Reed Smith	Benoît Charot, Marie Albertini, Daniel Kadar, Clara Zerbib
Squire Patton Boggs	Marie-Aimée Peyron, Valérie Ravit, Carole Sportes, Antoine Adeline

★★	
Allen & Overy	Denis Chemla, Laëtitia Bénard, Erwan Poisson, David Por, Aurélien Hamelle
Ashurst	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
Axten	Rémi Hanachowicz, Lionel Hanachowicz, Annie David
Clifford Chance	Jean-Pierre Grandjean, Thomas Baudesson, Diego de Lammerville
CMS Bureau Francis Lefebvre	Jean de la Hossieraye, Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn, François-Xavier Matteoli
Debevoise & Plimpton	Antoine Kirry, Frederick T. Davis
Dentons	Pascale Poupelin, Christine Sévère
Ginestí Magellan Paley-Vincent	Philippe Ginestí, Xavier Pernot
Granrut	Christophe Bourdel, Pierre-Yves Rossignol
Jones Day	Laurent Martinet, Ozan Akyurek
Lefèvre Pelletier & associés	Xavier Clédat, Séverine Hotellier
Norton Rose Fulbright	Christian Dargham
Paul Hastings	Philippe Bouchez El Ghozi, Nicolas Faguer
Selene Avocats	Laurent Archambault, Catherine Lefebvre
Stephenson Harwood	Barthélemy Cousin
Teynier Pic	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic
UGGC Avocats	Sylvie Welsch, Jean-François Canat, Michel Ponsard
Willkie Farr & Gallagher	Dominique Mondoloni

★	
Bersay & Associés	Yves Ardaillou, Jérôme Bersay, Frédéric Flatrès, Cédric de Pouzilhac
Carbonnier Lamaze Rasle & Associés	Edouard de Lamaze, Michel Rasle, Antoine Fourment
DLA Piper	Bruce C. Mee, Frédéric Azoulay, Vonnick Le Guillou*
EY Société d'Avocats	Caroline Mercier Havsteen
Kalliopé	Nicolas Contis
King & Spalding	Joël Alquezar, Joëlle Herschtel
Lamy Lexel	Marie Duverne-Hanachowicz, Edouard Bertrand
Laude Esquier Champey	Olivier Laude, Richard Esquier, Victor Champey, Nathalie Karpik
Lazareff Le Bars	Raphaël Kaminsky, Benoit Le Bars, Simon Christiaën
Lerins Jobard Chemla Avocats	Pierre-Emmanuel Jobard, Christine Vialars, Cécile Dupas, Arnaud Picard
Mayer Brown	Jean-Philippe Lambert, Nathalie Morel
Meridian	Arnaud Barthès de Montfort, Xavier Desnos, Olivier Delsupexhe, Vincent Vilchien, François Berthod
Meyer Fabre Avocats	Nathalie Meyer Fabre, Damien Devot
Orrick Rambaud Martel	Frédéric Lalance
Reinhart Marville Torre	Agathe Moreau
Vigo	Christine Carpentier, Julien Cheval
White & Case	Philippe Métais, Carine Piadé
Wragge Lawrence Graham & Co	Frédéric Dereux

*Vonnick Le Guillou a rejoint le cabinet DLA Piper le 1er mai 2015, en provenance de Bird&Bird

Les cabinets ayant une activité reconnue en contentieux des produits défectueux et des sinistres mais n'ayant pas répondu à l'enquête d'Option Droit & Affaires

Bernard Hertz Béjot
 BFPL Avocats
 Bird & Bird
 Boivin & Associés
 Brunswick Société d'Avocats
 Clyde & Co
 De Gaulle Fleurance & Associés
 Delrue Boyer Gadot

Hascoët Associés
 HMN & Partners
 HW&H
 Intuity
 Lucas Baloup
 LMT Avocats
 Moureu & Associés
 Racine

PHPG & Partners
 Raffin & Associés
 Sekri Valentin Zerrouk
 Simmons & Simmons
 Skornicki & Rouquet
 Soulié & Coste-Floret
 Szpiner Toby Ayela Semerdjian
 Vogel & Vogel

Contentieux : une année de transition

Si la situation économique continue de nourrir les tensions entre acheteurs et vendeurs et entraîne souvent des ruptures de pourparlers litigieuses, elle a également des conséquences sur les actionnaires d'une même société qui s'opposent sur le respect du pacte. En Bourse, cette tension se manifeste par le développement de l'activisme actionnarial venu tout droit des pratiques anglo-saxonnes. Les récents conflits entre Vector et Technicolor ou entre Vivendi et Psam en sont une parfaite illustration. La nervosité est telle que le lancement d'une action en justice est passé de la simple option contentieuse au réflexe quasi-systématique. Le recours à la justice comme arme stratégique prend ainsi toute son ampleur. Et tous les moyens sont bons pour mettre la pression sur la partie adverse. Ainsi, l'usage de l'article 145 du code de procédure civile sur requête n'est plus qu'une banalité pour les praticiens. Si son application a peu à peu été encadrée par les tribunaux de commerce de Paris et Nanterre, une harmonisation à l'échelle nationale demeure nécessaire afin d'éviter des abus. Les avocats doivent donc s'adapter à cette nouvelle donne nécessitant réactivité, rapidité et connaissance procédurale.

Un changement de génération

Dans ce contexte, le marché des avocats a connu des évolutions sensibles ces derniers mois. Une génération d'avocats commence à passer la main. En matière de contentieux d'acquisition, le grand Pierre Servan-Schreiber a pris sa retraite du cabinet Skadden en janvier 2015 pour se consacrer à des missions spéciales telles qu'arbitre ou médiateur. On notera que le cabinet a été rejoint en fin d'année dernière par Olivier Diaz qui, lui aussi, présente une activité contentieuse. **Debevoise & Plimpton** a quant à lui été quitté par Antoine d'Ornano, en contentieux financier, ainsi que par le président Jean-Marie Burguburu, en boursier. Le cabinet **Lefèvre Pelletier & associés** a été marqué par le départ en retraite d'Hubert Dugueyt, en contentieux financier. Chez **Allen & Overy**, Pierre Lenoir qui intervenait en contentieux des produits défectueux a lâché son titre d'associé pour devenir senior of counsel. Quant à Christian Orengo, qui codirigeait la pratique chez **Kramer Levin**, il a pris du recul sur son activité qu'il exerce désormais à Saint-Barthélemy, où il demeure néanmoins le correspondant attiré pour le bureau parisien du cabinet. Et dans ce dernier cabinet, ce sont les jeunes associés qui sont désormais responsables de pratiques : Julien Martinet, Dominique Penin et Marie-Christine Fournier-Gille (tout juste cooptée).

La finesse et la technicité de ces grands spécialistes manqueront sans aucun doute dans les grands dossiers complexes de contentieux corporate. Mais une nouvelle génération semble être à même d'assurer la relève, et a déjà séduit bon nombre de clients. Ainsi en va-t-il de Didier Malka chez **Weil Gotshal & Manges**. L'associé s'est imposé sur de nombreux dossiers ces derniers mois dont, entre autres, la décision du premier président de la cour d'appel de Paris de suspendre l'OPA de SMA BTP sur Société de la Tour Eiffel avant l'examen au fond du recours contre la décision de conformité de l'AMF déposé par Chuc Hoang. Une décision particulièrement novatrice. Toujours aussi actif, Arthur Dethomas, du cabinet **Dethomas Peltier Kopf Juvigny**, est intervenu sur des dossiers particulièrement complexes, tant pour le compte d'entreprises que de fonds d'investissement. «J'ai eu un très bon contact avec Maître Dethomas qui nous avait été chaudement recommandé. Il fournit un travail de qualité dans l'analyse des problèmes et la construction de la stratégie juridique. Les documents de travail sont d'une précision et d'une concision remarquables», souligne un client. Chez **Skadden**, Grégoire Bertrou rassemble toutes les qualités pour faire perdurer le niveau de qualité élevé de la pratique du cabinet. Il affiche notamment une expertise reconnue en matière de contentieux AMF. Au côté de Thierry Lauzeral qui dirige la pratique contentieuse de **Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral**, le jeune associé Benoît Marpeau intervient sur des contentieux d'acquisitions complexes pour des clients prestigieux en appliquant les stratégies judiciaires originales qui caractérisent le cabinet. Olivier Loizon, qui dirige la pratique du cabinet **Scemla Loizon Veverka & de Fontmichel** après neuf ans passés chez Cleary Gottlieb, et son associé Martin Donato font également partie de cette génération amenée à prendre la relève de ses aînés. Ils se chargent notamment de contentieux d'acquisition pour le compte de grands groupes cotés. Jérémie Duhamel et Jeremy Blimbaum, du cabinet **Duhamel Blimbaum**, se sont quant à eux fait remarquer dans plusieurs beaux dossiers contentieux pour le compte d'établissements financiers. Un passage de témoin sur le marché du contentieux qui devrait s'accélérer dans les prochaines années du fait du départ en retraite attendu d'autres associés emblématiques de plusieurs cabinets.

Des experts pour des contentieux corporate et financiers toujours plus complexes

Si ces jeunes associés continuent leur montée en puissance, la hiérarchie n'a pas encore été totalement

bouleversée dans les classements d'Option Droit & Affaires. Les dossiers les plus complexes, toujours très nombreux, restent confiés aux cabinets les plus réputés, qui ont maintenu leur niveau d'excellence. En contentieux d'acquisition, l'équipe de **Bredin Prat** est toujours une référence et bénéficie de la confiance de nombreux groupes du CAC 40, de même que **Darrois Villey Maillot Brochier, Orrick Rambaud Martel** ou encore **Paul Hastings**. Un client de ce dernier commente : «Les associés font preuve d'une bonne expertise et d'une grande disponibilité. Ils ont réalisé un excellent travail avec des solutions didactiques et pragmatiques.» Le cabinet **Laude Esquier Champey** s'est cette année montré très actif dans les dossiers contentieux de private equity. Le cabinet a été rejoint en janvier dernier par Nathalie Karpik, qui a passé douze ans chez **Latournerie Wolfrom & Associés** avant de créer sa structure. A noter également l'arrivée d'Arnaud Larrousse chez **GATE Avocats** comme associé en provenance de Bird & Bird pour allier les pratiques corporate et contentieuse, après avoir évolué pendant près de quinze ans aux côtés de Jean-Pierre Martel, ou encore celle d'Yohann Toreau chez **Wragge Lawrence Graham & Co**, ancien associé de DS Avocats. On notera également la montée en puissance de Noémie de Galambert chez **Scotto & Associés**.

En contentieux financier, boursier, et réglementaire AMF, les cabinets disposant d'une clientèle de banques fidèles dominant logiquement le classement d'Option Droit & Affaires, à l'image de **White & Case** ou de **Jeantet Associés**. «Nous avons été pleinement satisfaits de la prestation et du conseil du cabinet tant de la part de l'associé que des collaborateurs. Une véritable écoute et un partenariat efficace sur une problématique donnée», témoigne un client d'une grande banque internationale. **Freshfields Bruckhaus Deringer** s'est également illustré dans des dossiers aux enjeux financiers importants pour le compte de grandes banques d'investissement ou de sociétés de gestion internationales. «Leur capacité à travailler en équipe, en faisant notamment intervenir, toujours à bon escient, les spécialistes de chaque domaine d'expertise, est en tout point adaptée. Leur travail est à la fois très technique et pragmatique», se réjouit un client. On notera par ailleurs l'arrivée chez **DS Avocats**, en avril dernier, de l'associé Frédéric Bellanca pour développer le contentieux financier et bancaire.

La promesse de bouleversements en contentieux des produits et sinistres

En contentieux des produits défectueux et sinistres, le marché a fortement évolué avec de nombreux mouvements d'associés. Le cabinet BOPS, réputé pour son expertise aux côtés des plus grandes compagnies d'assurances, a perdu deux associées de poids : Valérie Ravit et Carole Sportes. Elles ont rejoint en janvier 2015 le cabinet **Squire Patton Boggs**, issu de la fusion entre Squire Sanders et Patton Boggs en mai 2014. Elles y apportent leur expertise en contentieux des assurances et réassurances tout en développant leurs compétences en matière de risques industriels et produits défectueux dans les domaines du transport aérien et de la pharmacie. Une évolution de carrière qui a déjà séduit les clients. «J'ai choisi de travailler avec Squire Patton Boggs pour la présence de Valérie Ravit. Elle a une excellente intelligence des dossiers et fait preuve d'une réactivité exemplaire», souligne un client. Le cabinet est donc clairement amené à gagner des places dans les prochains classements d'Option Droit & Affaires. Au début du mois de mai 2015, Vonnick Le Guillou, grande spécialiste des sinistres aériens, a quitté Bird & Bird pour rejoindre les équipes de **DLA Piper**, le cabinet comptant lui-même bon nombre de clients dans le secteur aéronautique. Ses dossiers de l'année n'ont pas été comptabilisés par la rédaction pour l'établissement du classement de la firme américaine, mais nul ne doute d'une belle montée des marches l'an prochain.

Pour cette année, la hiérarchie du classement des sinistres et des produits défectueux a donc peu évolué. Hogan Lovells confirme l'excellence de ses interventions aux côtés des fabricants, tandis qu'**August & Debouzy** continue à satisfaire pleinement sa clientèle, composée d'industriels et d'assureurs. Toujours très actifs, **Chatain & Associés** s'est fait remarquer sur bon nombre de sinistres en matière de construction. Et Brigitte Daille-Duclos, chez **Fieldfisher**, reçoit les louanges de ses clients. «Je suis toujours surpris par la perfection de la préparation des dossiers, très au-dessus du niveau de mes autres conseils», témoigne l'un d'entre eux.

On rappellera également la création du cabinet **Selene Avocats** en juillet 2014, par Laurent Archambault, ancien associé de FTPA, qui intervient dans tous les domaines du contentieux des affaires et a traité en quelques mois plusieurs beaux dossiers de sinistres tant du côté des entreprises que des assureurs. Une nouvelle boutique appelée à faire parler d'elle. ■■ Florent Le Quintrec

Classement des cabinets d'avocats en **droit pénal** des affaires et en matière de sanctions AMF

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie.

Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Allen & Overy	Denis Chemla, Aurélien Hamelle, Erwan Poisson
Bredin Prat	Eric Dezeuze, Jean-Daniel Bretzner, Didier Martin, Florian Bouaziz
Dethomas Peltier Kopf Juvigny	Frédéric Peltier, Arthur Dethomas
Reinhart Marville Torre	Jean Reinhart, Louis-Marie Absil, Olivier Bluche, Agathe Moreau
Soulez Larivière & Associés	Daniel Soulez Larivière, Astrid Mignon Colombet
Veil Jourde	Jean Veil, François Esclatine, Emmanuel Rosenfeld, Pierre-François Veil, Georges Jourde

★★★★	
Altana	Philippe Goossens
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Yves Garaud
Darrois Villey Maillot Brochier	Christophe Ingrain, Marie-Noëlle Dompé, Jean-Michel Darrois, Cyril Bonan
Gide Loyrette Nouel	Bruno Quentin, Michel Pitron, Patrick Ouart, Aurélien Boulanger
Hogan Lovells	Antonin Lévy, Antoine Juaristi
Kiejman & Marembert	Thierry Marembert, Georges Kiejman
Lantourne & Associés	Maurice Lantourne, Kristell Cattani, Flavie Hannoun
Vigo	Emmanuel Daoud, Julie Ferrari, Emmanuel Mercinier
Viguié Schmidt	Nicolas Viguié, Yves Schmidt
White & Case	Michel Beaussier, Ludovic Malgrain, Jean-Pierre Picca

★★★	
August & Debouzy	Kami Haeri, Pierre-Charles Ranouil, Marie Danis, Benjamin van Gaver
Chemarin & Limbour	Claudia Chemarin
Heenan Paris	Sophie Scemla
Laude Esquier Champey	Olivier Laude, Richard Esquier, Victor Champey
Orrick Rambaud Martel	Frédéric Lalance, Jean-Pierre Martel, Etienne Boursican, Jean-Michel Leprêtre, Alexis Marraud des Grottes
Paul Hastings	Philippe Bouchez El Ghozi
Pech de Laclause Bathmanabane & Associés	Philippe Pech de Laclause, Emmanuel Gouesse, Arnaud Péricard
Taylor Wessing	Paul-Albert Iweins, Philippe Glaser, Benoît Goulesque-Monaux
Visconti & Grundler	Julien Visconti, Benjamin Grundler

★★	
Carbonnier Lamaze Rasle & Associés	Eric Morain, Marie-Laure Barré, Fanny Desclozeaux, Fiorella Vecchioli de Fournas
Chatain & Associés	Hippolyte Marquetty
Clifford Chance	Thomas Baudesson
Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral	Philippe Lauzeral, Thierry Cotty, Benoit Marpeau
Dentons	Aurélien Chardeau
Fieldfisher	Philippe Netto, Franck Veisse
Granrut	Stéphane Micheli, Jean Castelain
Herbert Smith Freehills	Jonathan Mattout
Hughes Hubbard & Reed	Marc Henry
JeanetetAssociés	Yves Repiquet, Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié, Jean Néret, Martine Samuelian, Guillaume Berruyer, Paul Cocchiello, Frank Martin-Laprade, Olivier Angotti
Jones Day	Laurent Martinet, Ozan Akyurek, Bénédicte Graulle
King & Spalding	Joël Alquezar, Joëlle Herschtel, Vanessa Benichou
Kramer Levin	Dominique Penin, Jean-Pierre Mattout, Hubert de Vauplane, Gilles Kolifraith
Lefèvre Pelletier & associés	Pascaline Déchelette-Tolot
Reed Smith	Benoît Charot, Daniel Kadar
Skadden	Grégoire Bertrou
Willkie Farr & Gallagher	Dominique Mondoloni

★	
Ashurst	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
Axten	Lionel Hanachowicz, Rémi Hanachowicz, Annie David
AyacheSalama	Michel Ayache
Bersay & Associés	Jérôme Bersay, Frédéric Flatrès, Claire Bernier
CMS Bureau Francis Lefebvre	Jean-Fabrice Brun, Olivier Kuhn, Jérôme Sutour, François-Xavier Matteoli
DS Avocats	Arnaud Constant
Freshfields Bruckhaus Deringer	Stéphane Bénouville, Dimitri Lecat
GATE Avocats	Julien Augais, Arnaud Larrousse
Homère	Sébastien Robineau
Kalliopé	Nicolas Contis
Lamy Lexel	Edouard Bertrand, Marie Duverne-Hanachowicz
Mayer Brown	Jean-Pierre Lee, Jean-Philippe Lambert, Camille Potier
Meridian	Arnaud Barthès de Montfort, François Berthod
Moisand Boutin & Associés	Hélène Florand
Norton Rose Fulbright	Christian Dargham, Philippe Hameau
Olswang	Géraldine Roch
Poulain & Associés	Edouard Bloch, Jean-Paul Poulain
SBKG & Associés	Bertrand de Haut de Sigy, Julien Mayeras, Laurent Moreuil
Sekri Valentin Zerrouk	Anne Dumas L'Hoir
Squire Patton Boggs	Marie-Aimée Peyron, Carole Sportes, Valérie Ravit, Antoine Adeline

Les cabinets ayant une activité reconnue en droit pénal des affaires et en matière de sanctions AMF mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'Option Droit & Affaires

Baudelot Cohen-Richelet Poitvin	Jean-Marc Fedida	Schnerb Leroy
BCW & Associés	Kahn & Associés	Steru Avocat
Cabinet Maisonneuve	Lamy & Associés	Szpiner Toby Ayela Semerdjian
Dalmasso Cabinet d'Avocats	Le Borgne Saint-Palais	Teitgen Werl Avocats
DeprezPerrot	Lombard Baratelli & Associés	Temime & Associés
Farthouat Asselineau & Associés	Lussan	Thierry Herzog
Fischer Tandeau de Marsac Sur & Associés	Lysias Partners	Thieffry & Associés
French Cornut-Gentille	Montbrial Avocats	Weil Gotshal & Manges
Henri Leclerc & Associés	Obadia Stasi & Avocats	Wilhelm & Associés
Huc Morel Labrousse Associés	Pierre Haïk	

Classement des cabinets d'avocats conseils en **arbitrage international**

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
Freshfields Bruckhaus Deringer	Noah Rubins, Elie Kleiman, Peter Turner, Ben Juratowitch
Shearman & Sterling	Emmanuel Gaillard, Yas Banifatemi, Coralie Darrigade, Jennifer Younan
White & Case	Michael Polkinghorne, Christopher von Krause, Andrew McDougall, Charles Nairac, Matthew Secomb, Christopher Seppälä, John Willems, Nicolas Bouchardie

★★★★	
Allen & Overy	Michael Young
Betto Seraglini	Jean-Georges Betto, Christophe Seraglini, Thierry Tomasi, Gaëlle Le Quillec, Julien Fourret
Bredin Prat	Raëd Fatallah, Louis Christophe Delanoy, Tim Portwood, José Maria Pérez
Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Jean-Yves Garaud, Claudia Annacker
Dechert	Eduardo Silva Romero, Philip Dunham, José-Manuel Garcia Represa, Xavier Nyssen
King & Spalding	Ken Fleuriet, Joël Alquezar, Vanessa Benichou, James Castello, Eric Schwartz
Linklaters	Matthieu de Boissésou, Pierre Duprey, Roland Ziadé, Arnaud de La Cotardière
Orrick Rambaud Martel	Laurent Jaeger, Charles Kaplan
Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan	Philippe Pinsolle, Thomas Voisin
Teynier Pic	Eric Teynier, Laurence Kiffer, Pierre Pic

★★★	
Clifford Chance	Jason Fry, Simon Greenberg, Jean-Pierre Grandjean
Darros Villey Maillot Brochier	Laurent Aynès, Cyril Bonan, Jean-Michel Darros, Emmanuel Brochier
Dentons	Jean-Christophe Honlet, Bart Legum, Anna Crevon
Eversheds	William Thomas, David Sellers
Foley Hoag	Bruno Leurent, Thomas Bevilacqua, Philippe Sarrailhé, Hery Frédéric Ranjeva
Herbert Smith Freehills	Isabelle Michou, Emmanuelle Cabrol, Andrew Cannon
Hogan Lovells	Laurent Gouiffès, Carmen Núñez-Lagos
Jones Day	Michael Bühler, Jean-Pierre Harb
Lazareff Le Bars	Benoit Le Bars, Raphaël Kaminsky, Simon Christiaën

★★	
Altana	Christophe Lapp, François Muller, Julien Balensi
August & Debouzy	Marie Danis, Carine Dupeyron, Kami Haeri
Baker & McKenzie	Eric Borysewicz, Jean-Dominique Touraille
Brown Rudnick	Nicholas Tse, Sébastien Bonnard, Jean-François Le Gal, Roger Kennell
DLA Piper	Michael Ostrove, T. Alexander Brabant
FTPA	Robert Corcos, Serge-Antoine Tchekhoff, Rajeev Sharma Fokeer
Holman Fenwick Willan	Timothy Clement-Jones, Guillaume Brajeux, Pierre-Olivier Leblanc, Olivier Purcell, Edouard Taÿ Pamart, Stanislas Lequette
Hughes Hubbard & Reed	José Rosell, Marc Henry, Marc-Olivier Langlois
JeantetAssociés	Loraine Donnedieu de Vabres-Tranié, Thierry Lauriol, Yves Repiquet, Jean-François Adelle, Paul Cocchiello, Hugues de La Forge
K&L Gates	Louis Degos, Charlotte Baillet
Mayer Brown	Dany Khayat, Alejandro López-Ortiz
McDermott Will & Emery	Jacob Grierson
Norton Rose Fulbright	Christian Dargham
Pinsent Masons	Peter Rosher, Frédéric Gillion
Proskauer Rose	Ana Vermal, Peter Sherwin
Squire Patton Boggs	Antoine Adeline, Marie-Aimée Peyron
Winston & Strawn	Philippe Cavalieros, Maria Kostytska

★	
Ashurst	Jean-Pierre Farges, Eric Bouffard, Pierre-Emmanuel Fender
Bersay & Associés	Cédric de Pouzilhac
Carbonnier Lamaze Rasle & Associés	Antoine Fourment, Edouard de Lamaze, Jean-Hugues Carbonnier, Dorothée de Bernis, Fiorella Vecchioli de Fournas, Rémi Sermier, Philippe Boustany
Cotty Vivant Marchisio & Lauzeral	Karim Nassif, Thierry Cotty, Philippe Lauzeral
DS Avocats	Olivier Monange, Benoît Charrière Bournazel, Yvon Martinet
Fidal	Isabelle Vaugon, Simon Hotte, Bernard Rossanino, Jean-Marie Itrac
Fieldfisher	Louis-Bernard Buchman
Ginestié Magellan Paley-Vincent	Jalal El Ahdab
Granrut	Bruno Quint, Olivier Binder, Jean Castelain, Jean-Patrick Delmotte, Bertrand Pébrier
Kramer Levin	Alexander Marquardt, Renaud Dubois, Reid Feldman, Antoine Paszkiewicz
Meridian	Arnaud Barthès de Montfort, Olivier Delsupexhe, Xavier Desnos, Vincent Vilchien
Meyer Fabre Avocats	Nathalie Meyer Fabre, Damien Devot
Morgan Lewis	Alexandre Bailly
Olswang	Géraldine Roch
Ravet & Associés	Stanley Chaney
Reed Smith	Benoît Charot, Ana Atallah, Luc Grellet, Clara Zerbib, Daniel Kadar
Reinhart Marville Torre	Jérôme Marsaudon, Louis-Marie Absil, Agathe Moreau
Scemla Loizon Veverka & de Fontmichel	Alexandre de Fontmichel, Olivier Loizon, Martin Donato
Selene Avocats	Laurent Archambault, Catherine Lefebvre
Skadden	Grégoire Bertrou

Les cabinets ayant une activité reconnue en arbitrage international mais **n'ayant pas répondu à l'enquête** d'Option Droit & Affaires

Bird & Bird

BOPS

Bryan Cave

Castaldi Mourre & Partners

Clyde & Co

Curtis Mallet Prevost Colt & Mosle

Derains & Gharavi

Gide Loyrette Nouel

HMN & Partners

Three Crowns

Le droit pénal financier sur le devant de la scène

En matière de droit pénal des affaires, les derniers mois ont surtout été marqués par une recrudescence des dossiers boursiers. Les cas les plus emblématiques sont évidemment les affaires EADS et Oberthur Technologies et les questions prioritaires de constitutionnalité qu'elles ont provoquées. Après quasiment 30 ans de statu quo, le Conseil constitutionnel a enfin reconnu le principe non bis in idem en matière boursière, et plus précisément dans les cas de délit d'initiés. Dans l'attente d'une loi actant cette décision, un dossier déjà traité par la Commission des sanctions de l'AMF pour manquement d'initiés ne pourra plus faire l'objet de poursuites pénales si les faits reprochés sont identiques. Une victoire éclatante pour les (nombreux) avocats ayant plaidé cette cause !

Les générations se confondent

Dans ce contexte, le classement d'Option Droit & Affaires a sensiblement évolué, consacrant les spécialistes de ces dossiers boursiers. Ainsi, **Allen & Overy** figure désormais dans la première catégorie. A peine plus d'un an après son arrivée, Aurélien Hamelle, qui a fait ses armes auprès du regretté Olivier Metzner et conseillait Daimler dans l'affaire EADS, confirme ses qualités de grand pénaliste financier. Il a déjà convaincu plusieurs nouveaux clients de confier leurs dossiers à la firme du Magic Circle. Chez **Hogan Lovells**, Antonin Levy, également transfuge de Metzner & Associés, s'est illustré aux côtés d'Oberthur Technologies et a multiplié les dossiers emblématiques. «Le cabinet a fourni un travail très sérieux, ne laissant rien au hasard», se félicite un client du cabinet. Deux exemples de jeunes avocats qui ont clairement pris le parti de se spécialiser en pénal financier.

Si l'on parle de génération montante, les grands noms des prétoires ne désarment pas pour autant. Ainsi, **Veil Jourde**, avec Jean Veil, également intervenu sur la QPC pour EADS, Jean Reinhart chez **Reinhart Marville Torre** ou encore **Viguié Schmidt**, dont les associés Yves Schmidt et Nicolas Viguié sont toujours très actifs devant l'AMF, demeurent des références incontournables en la matière. On rappellera également la judicieuse QPC sur la garde à vue pour des faits d'escroquerie en bande organisée déposée par Paul-Albert Iweins, de **Taylor Wessing**, dans le dossier Adidas. De son côté, Frédéric Peltier chez **Dethomas Peltier Kopf Juvigny**, qui, outre EADS, intervient dans le dossier Altran, a lui aussi

connu une activité exceptionnelle ces douze derniers mois. Et au sein du cabinet **Altana**, Philippe Goossens continue à briller sur des dossiers d'envergure pour le compte de clients français et internationaux.

Des boutiques en vue

On soulignera en outre la création de nouvelles boutiques spécialisées en droit pénal des affaires. Fondé en janvier 2014, le cabinet **Lantourne & Associés** s'est pour sa part rapidement imposé comme l'une des meilleures adresses. L'un de ses clients s'enthousiasme : «Maurice Lantourne est le meilleur ! Dans mon dossier, il a dépassé ses confrères de la tête et des épaules. Ses collaborateurs sont efficaces et les résultats obtenus sont remarquables.» Fondé par Claudia Chemarin et Alexandre Limbour, deux anciens de DS Avocats, **Chemarin & Limbour** affiche déjà un beau volume d'activité. «Leur cabinet a une dimension humaine et une proximité avec les clients qui sont très appréciables», souligne le directeur juridique d'un groupe du CAC 40, saluant les qualités humaines et techniques des deux associés. Edouard Steru, un ancien de Bredin Prat, a quant à lui posé sa plaque en janvier 2015, pour offrir un service dédié à cette pratique au sein de son cabinet **Steru Avocat**.

Le pénal reposant davantage sur les praticiens eux-mêmes que sur la marque, le modèle des cabinets de niche s'avère donc payant, comme le prouvent les beaux dossiers traités par **Soulez Larivière & Associés** ou **Visconti & Grundler**. Ce dernier offre d'ailleurs des compétences particulières. «Nous avons choisi ce cabinet car son associé Julien Visconti était financier avant de devenir avocat. Cette double compétence est unique sur la place de Paris et assure une compréhension technique des dossiers et des enjeux juridiques et financiers exceptionnelle», se félicite un client.

A noter également le développement des dossiers de corruption internationale. Si le parquet de Paris commence à se saisir de ces affaires les avocats des sociétés visées sont surtout sollicités pour les accompagner face aux autorités américaines ou britanniques. Au vu des sanctions négociées avec le DoJ par BNP Paribas et Alstom, qui se chiffrent en centaines de millions de dollars, les entreprises se montrent particulièrement vigilantes et cherchent à s'entourer de conseils ayant une pratique reconnue en la matière. A l'image de **White & Case**, **Skadden** ou encore **Heenan Paris**. ■■

Florent Le Quintrec

Arbitrage international : vers un nouveau modèle de cabinet ?

Le monde de l'arbitrage international a connu des événements historiques ces derniers mois. Le premier d'entre eux est sans aucun doute le dossier Ioukos, qui a donné lieu à la plus importante sanction arbitrale jamais infligée dans l'histoire de la pratique. Le 28 juillet 2014, la Cour permanente d'arbitrage de La Haye a en effet condamné la Fédération de Russie à verser 50 milliards de dollars aux actionnaires majoritaires de l'ancien empire pétrolier russe pour les avoir expropriés d'une manière jugée illégale. En toute logique, le cabinet ayant plaidé ce dossier, **Shearman & Sterling**, figure cette année encore en tête du classement d'Option Droit & Affaires. Et tout aussi logiquement, son associé phare, Emmanuel Gaillard, a été élu avocat de l'année par ses confrères (cf. pages 42 à 44).

L'autre événement marquant de l'année concerne la décision de la cour d'appel de Paris dans l'affaire opposant Bernard Tapie au Consortium de Réalisation (CDR) dans le cadre de la vente d'Adidas. Celle-ci a ainsi jugé que ce litige relevait d'un arbitrage interne, et non international. Une décision contestée par les avocats du camp Tapie qui se sont pourvus en cassation. Dans cette affaire, a également été remise en cause l'indépendance des arbitres (Jean-Denis Bredin, Pierre Mazeaud et Pierre Estoup) avec certaines conséquences sur la pratique de la matière, le choix des arbitres étant devenu une arme procédurale à part entière dans les dossiers.

Les firmes full-service dominant toujours

Disposant d'équipes fournies à même de traiter des dossiers de grande ampleur, les firmes internationales dominent toujours le marché, tels **Freshfields Bruckhaus Deringer** et **White & Case** qui a cette année coopté Nicolas Bouchardie comme huitième associé du département. Les cabinets **Allen & Overy**, **Cleary Gottlieb Steen & Hamilton** ou encore **Dechert** maintiennent également leur niveau d'excellence. «Nous avons trouvé chez Dechert une réelle compétence technique, la capacité à définir avec nous une stratégie claire et de s'y tenir, une très bonne préparation de la plaidoirie et une grande maturité dans l'utilisation des arguments», se réjouit un client. Le cabinet a néanmoins perdu un associé de poids avec le départ du respecté Pierre Mayer qui se consacre désormais à sa pratique d'arbitre.

Nouveau dans le classement d'Option Droit & Affaires, **King & Spalding** se hisse directement sur les premières marches, le cabinet disposant de l'une des meilleures équipes en la matière, dirigée par Ken Fleuriet. De même, **Brown Rudnick**, dont le bureau parisien exclusivement dédié à cette pratique a ouvert en décembre 2013, affiche déjà une activité soutenue

et de très beaux dossiers. Egalement international même s'il se considère comme une boutique à Paris, **Foley Hoag** a connu une année particulièrement active, tant en arbitrages commerciaux que d'investissement. Le cabinet a accueilli Philippe Sarrailhé en provenance de White & Case en juillet 2014, et a coopté Hery Frédéric Ranjeva en janvier 2015, doublant ainsi le nombre de ses associés en un an. Un client gouvernemental explique : «Nous avons beaucoup apprécié les qualités, l'expérience et le professionnalisme de l'équipe de Foley Hoag, en particulier de la part de Thomas Bevilacqua et Bruno Leurent, pour défendre nos intérêts.» Chez **Winston & Strawn**, Philippe Cavaleros, promu associé en mai 2014, voit sa pratique monter en puissance.

Le développement de cabinets internationaux spécialisés ?

Face à ces cabinets multi-services, se développent depuis plusieurs années des boutiques d'arbitrage. Le mouvement avait été initié par **Teynier Pic** qui vient de fêter ses dix ans d'activité, prouvant ainsi l'efficacité de son modèle. «C'est une structure à taille humaine avec une équipe stable et efficace. Nous avons toujours constaté une bonne réactivité et une excellente coopération», confirme un client. Ont suivi les créations remarquées de **Lazareff Le Bars**, qui compte désormais trois associés spécialisés, ou encore de **Betto Seraglini** dont la réussite n'est plus à démontrer. Ce dernier s'est encore renforcé en avril avec l'arrivée de Julien Fouret en tant que spécialiste de l'arbitrage d'investissement qui a travaillé aux côtés des plus grands avocats en arbitrage international de la place de Paris.

Si ces boutiques font preuve d'une grande technicité et d'une approche client sur mesure, elles restent néanmoins limitées par leurs effectifs restreints pour s'imposer sur les plus gros dossiers internationaux (comme celui de Ioukos par exemple). Aussi, une nouvelle tendance semble se dessiner sur le marché : la création de firmes internationales d'arbitrage. **Quinn Emanuel Urquhart & Sullivan** fut précurseur dès les années 1980, et son modèle a été imité l'an dernier avec la création de **Three Crowns** par d'anciens associés de Freshfields. La nouvelle structure est implantée à Paris, Londres et Washington. Elle a rapidement attiré plusieurs grands noms de l'arbitrage international qui ont ainsi quitté leurs cabinets full-service, à l'image de Todd Wetmore parti de Shearman & Sterling. Plusieurs observateurs s'attendent à voir ce mouvement se développer avec, notamment, des fusions à venir entre certaines boutiques. A suivre... ■■

Florent Le Quintrec

Une méthodologie transparente pour l'établissement des classements

Notre méthodologie est le garant de la qualité de nos classements. Nous respectons un ensemble de procédures pour établir des classements reproduisant fidèlement l'état du marché des cabinets d'avocats d'affaires.

C'est avec cette seule méthodologie que l'équipe éditoriale d'Option Droit & Affaires construit la légitimité et l'impartialité de ses classements. Aucune interférence avec d'autres services du groupe Option Finance ne saurait être envisagée.

La méthodologie d'Option Droit & Affaires se décompose de la manière suivante :

1. envoi de questionnaires auprès des cabinets d'avocats et des directions juridiques et clients ,
2. rencontre avec chacune des équipes spécialisées d'avocats ,
3. enquête auprès des directions juridiques et des clients ,
4. enquête auprès des acteurs émérites du secteur ,
5. vérification des classements par le Cercle Montesquieu.

Envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats

Dans un premier temps, l'envoi des questionnaires aux cabinets d'avocats spécialisés en la matière, nous permet de réunir les informations à jour les plus précises possible.

Rencontre avec chacune des équipes spécialisées d'avocats

Notre équipe éditoriale rencontre chaque équipe spécialisée d'avocats afin d'approfondir les questionnaires pour une information complète et nécessaire à l'établissement de classements objectifs. Chaque entretien est organisé pour les seuls besoins du classement et demeure confidentiel.

Vérification des informations auprès des clients

Nous accordons une attention toute particulière aux informations collectées auprès des clients des cabinets d'avocats. Nous entrons donc en contact avec eux pour obtenir leur avis, confidentiel, sur le travail du cabinet avec lequel ils ont collaboré. Nous veillons également à recueillir un maximum d'informations objectives sur leur vision du marché des avocats.

Enquête auprès des acteurs émérites du secteur

Une enquête est également menée auprès des acteurs émérites du secteur (magistrats, experts judiciaires et financiers, etc...). Ils nous font ainsi bénéficier de leurs connaissances sur le marché des cabinets d'avocats, nous permettant de confronter et confirmer nos opinions et informations.

Vérification des classements par le Cercle Montesquieu

Le Cercle Montesquieu apporte son soutien à l'élaboration des classements d'Option Droit & Affaires afin de reproduire le plus fidèlement l'état du marché. Après l'enquête effectuée par la rédaction, plusieurs directeurs juridiques du Cercle Montesquieu se réunissent pour vérifier la bonne méthodologie de l'enquête et confronter leurs points de vue sur les classements réalisés. Avec ce partenariat, Option Droit & Affaires met au service des directions juridiques un outil leur permettant de bénéficier d'une source d'informations résolument fiable et indépendante concernant les cabinets d'avocats.

Classements

Nos classements couvrent la période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015. Les cabinets d'avocats d'affaires sont classés de 5 étoiles à 1 étoile, 5 étoiles représentant les meilleurs cabinets dans leur domaine de spécialité. Au sein d'une même catégorie, les cabinets sont classés par ordre alphabétique.

Les critères pris en compte pour l'établissement des classements sont :

- **Innovation juridique apportée au dossier et assistance au client**
- **Compétences techniques :**
 - Qualité de la prestation délivrée
 - Diligence
 - Implication de l'équipe auprès du client
- **Nombre de dossiers traités et croissance de l'activité**
- **Taille des dossiers traités**
- **Type de clientèle (fonds d'investissement, banques d'affaires, entreprises...)**
- **Taille et autonomie de l'équipe**